

Règlement French National 2024

QUAND JE VIENS AU FRENCH NATIONAL JE M'ENGAGE À:

- Être responsable de l'ensemble des membres de mon équipe et être pleinement responsable en cas de dégât matériel ou sur un tiers sur l'espace du rassemblement.
- Ne pas conduire en état d'ébriété.
- Ne pas conduire sur la piste tout terrain sans autorisation.
- Utiliser mon groupe électrogène seulement de 7h30 à 22h
- Utiliser une taille de pneu raisonnable (pas de Bigfoot), cette année encore le règlement du French National tolère les pneus supérieurs à 235/85R16.
- Pour le transport de ma voiture inscrite: si je viens avec une remorque la transportant, je la gare au parking. Le véhicule la tractant quand à lui si il n'est pas inscrit (même un Land Rover) devra de même être garé au parking.

Conditions d'inscriptions:

- 1 Seuls les véhicules inscrits, de marque Land Rover, sont admis dans l'enceinte du French National. Pas de quad, mini-quad, pas de moto, mini-moto, pas de camping-car. Le rassemblement est réservé aux Land Rover. (exception pour les Santana/Iveco Massif /Ineos Grenadier)
- 2 La réunion est prévue du samedi 18 au lundi 20 Mai. Les participants peuvent arriver le vendredi soir 17 Mai (à partir de 16H) et être prêts pour quitter la zone bivouac le lundi à 12h.
- 3 Les participants doivent remplir un bulletin pour chaque Land Rover inscrite. Ce bulletin doit être clairement et complètement rempli, le règlement signé, et renvoyé à Land Service, avec les frais d'inscription. Pas de pré-réservation possible au téléphone. Date limite d'inscription par correspondance : 15 mai 2024. Après le 15 Mai 2024, en cas d'annulation, les frais d'inscription ne sont pas remboursés.
- 4 Le prix d'inscription pour un véhicule publicitaire correspond au montant d'une publicité d'¼ de page dans la presse spécialisée soit 350 Euros H.T. Une facture sera établie au nom de l'entreprise qui souhaite faire sa promotion pendant le French National, elle devra être réglée pour que la Land Rover puisse être stationnée et circuler sur le bivouac.

Assurance:

- 5 Land Service et Net Organisation sociétés organisatrices du French National, ne pourront en aucun cas être tenues **pour responsables dans les cas de tous dommages matériels et corporels pour les participants, entre eux, ou, vis à vis d'un tiers**, ni pour les dégradations, pertes ou vols d'effets personnels.
- 6 Chaque participant doit être couvert par sa propre assurance, responsabilité civile et automobile. Avertir, si hors contrat son assureur afin qu'il couvre vos loisirs. Dans le cas échéant un participant sans assurance devra assumer moralement et financièrement ses actes .
- 7 Les participants s'engagent sur la piste Tout Terrain, dans les jeux et concours, sous leurs totales responsabilités et assument les risques qu'ils encourent pour eux-mêmes et leurs passagers.
- 8 Les participants sont tenus responsables, aussi bien moralement que financièrement, de toute dégradation, pollution ou préjudice qu'ils pourraient occasionner. Les équipages sont sous la responsabilité de leur conducteur déclaré sur l'inscription.

Règles du rassemblement:

9 - Toutes les Land Rover inscrite, qui circulent sur le bivouac, même celles qui sont arrivées sur plateau, doivent avoir une plaque avec leur numéro d'inscription sur leur pare-brise. Les cartes grises, cartes vertes d'assurance et contrôle technique du véhicule doivent être à jour et en règle...

(la plaque d'inscription est remise lors de votre première entrée sur le domaine). Les conducteurs des véhicules doivent être en possession du Permis de Conduire en état de validité. Sous aucun prétexte un mineur ne doit prendre le volant.

10 Les participants sont libres de s'engager à leurs propres risques sur la piste et dans les jeux Tout-terrain. Cette réunion de LAND ROVER n'est en aucun cas une sortie 4x4, ni une épreuve sportive classée et chronométrée.

11 Les participants doivent conduire de manière courtoise.

12 Tout participant doit rouler «au pas» sur le bivouac, où il n'y a pas d'allée de circulation balisée. Attention, particulièrement aux enfants. Vous devez adopter une allure douce, les 30 km/h sont de rigueur dès que vous rentrez sur le domaine. Ralentissez à l'abord de piétons et de véhicules à l'arrêt.

13 Les enfants sont sous l'entière et unique responsabilité de leurs parents, y compris sur l'espace jeux mis à disposition par l'organisateur. Sous aucun prétexte ils ne doivent conduire les véhicules (sous peine d'exclusion de l'équipage entier du rassemblement).

14 **Interdiction, la nuit, d'aller sur la piste tout terrain de 20h à 8 heures du matin**, à cause du danger et du bruit. Passé 21h la circulation sur tout le site devient pédestre, plus de circulation sur le bivouac ni sur le parking. L'entrée au French National n'est plus acceptée après 21h et reprendra à 7h45, pendant ces heures il faudra laisser la voiture à l'extérieur du site.

15 Attention sur le site, le bivouac et la piste pas de coup de Klaxon excessif. La nuit tombée pas de bruit de moteur style groupe électrogène (l'usage est toléré seulement entre 7h30 et 23h30) ou pire, moteur ou échappement «trafiqué».

16 Respect des propriétés des riverains. Ne pas dépasser les limites du bivouac. Ne pas s'installer chez les voisins, ne pas couper d'arbres, de branches ou ramasser le bois déjà coupé. Nous recommandons à nos participants de ne pas utiliser les chemins privés entourant le site du rassemblement. Les organisateurs déclinent toute responsabilité dans le cas d'une infraction constatée par les autorités locales à l'encontre d'un participant qui aurait emprunté un chemin qu'il avait coutume d'utiliser les années précédentes. Attention ces infractions peuvent entraîner de lourdes sanctions.

17 **L'alcool au volant est une faute impardonnable.** Tout participant en état d'ébriété au volant sera exclu du rassemblement sur la décision des organisateurs ou de plusieurs autres participants qui auront remarqué son comportement dangereux. Il en est de même pour toutes les consommations de substances illicites.

18 Les chiens sont acceptés pendant ce week-end à la condition qu'ils soient discrets et impérativement tenus en laisse auprès de vous sur tout le domaine, et vacciné.

19 Les participants doivent utiliser les emplacements prévus pour le dépôt des ordures et des bouteilles. Le tri devient obligatoire : Sacs noirs pour les cartons et les emballages; sacs transparents pour les déchets organiques ; les verres ne doivent pas être mélangés avec les poubelles et doivent être mis au container dédié. Nous vous demandons de respecter la nature et ne pas jeter n'importe où papiers, cigarettes et autres déchets.

20 Aucune activité commerciale n'est admise sur le bivouac.

21 Un extincteur est fortement conseillé dans chaque voiture.

23 La transgression d'un seul des articles du présent règlement entraînera l'exclusion immédiate. Les organisateurs et les personnes chargées de la sécurité seront seuls juges et de ce fait, aucune réclamation ne sera prise en considération.

Date et signature précédée de la mention: « Règlement lu et approuvé »

Document à renvoyer signé avec l'inscription complété et signé avant le 15 Mai (sous réserve des places disponibles)

Pour la procédure par internet cocher la case « j'accepte le règlement » remplace la signature manuscrite.